

Procès-verbal de L'Assemblée Générale du 3 mai 2019 de la Société des Intérêts du Vallon de Villard à la Scie

Présents : Gérald Yersin
 Deborah Mamin
 Irène Mauroux
 Pascal Frei
 Fabien Vuadens

Excusé : Robin Marggi (en montagne)

Ouverture de la 50^{ème} assemblée générale. La Société des Intérêts du Vallon de Villard vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

1) Ouverture, liste des présences (admissions – démissions -décès)

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts. La liste des présences circule pour la signature des 21 participants.

L'ordre du jour a été partagé de la manière suivante :

1. Ouverture liste de présences (admissions, démissions, décès)
2. PV de l'assemblée générale du 4 mai 2018
3. Elections au sein du comité
4. Rapport d'activités de l'année 2018
5. Rapport de l'intendante de la salle Jean Marggi
6. Rapport de la trésorière
7. Rapport des vérificateurs des comptes
1^{er} vérificateur M. Daniel Schori
2^{ème} vérificateur M. Samy Henchoz
Suppléant M. Sylvano Pozzi
8. Adoption des comptes
9. Présentation budget 2019, fixation des cotisations et nomination des vérificateurs de comptes pour 2019
votation du budget pour l'achat de deux tentes
10. Communications du comité
11. Divers et propositions individuelles

Les membres et amis suivants se sont excusés :

Mesdames et Messieurs :

Sylviane et Jean-Philippe Genetti, Manuel Rodriguez, Sophie et Simon Smith, Véronique et Pierre Rochat, Pierre-Louis Henchoz, Marguerite et André Guex-Marggi, Sylvie et Daniel Schori-Moser, Sylvaine Schild, Marianne Amrein, Ursula Armbruster, Deborah Ocello, Jacqueline et Claude Baehler, Edgar Guignet, Laurent Rizzolio, André Mojonnet et Marie-Emmanuelle Chessex.

Mme Anne Chessex et Mme Annelise Kalbfuss sont nommées scrutatrices.

Aucune démission n'a été enregistrée cette année.

Nous sommes heureux d'accueillir 3 nouveaux membres. Il s'agit de :

- Léonard et Vanessa Chabloz
- Pierre-Louis Henchoz
- Nathalie Dolzan

Bienvenue au sein de la S.I.V. et merci de votre confiance.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur Claude Forel, fidèle membre de notre société, ancien président et personnalité importante du Vallon de Villard. Nous aimions le voir se balader. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Une minute de silence est observée en sa mémoire.

2) Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2018

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Il est accepté à l'unanimité.

3) Rapport d'activités de l'année 2018

M. Gérald Yersin prend la parole.

Si l'année 2018 peut être qualifiée de calme, il est toutefois nécessaire de relever les différents objets traités le 30 octobre avec les représentants des Sociétés de Village et la Municipalité.

Route des Prévondes : réfection totale de la chaussée suite au chantier de la Clinic des Alpes. Participation Financière de cette dernière en 2020-2021.

Raccordement au réseau communal des eaux usées : construction de collecteurs d'eaux usées dans plusieurs secteurs en 2019.

Arrêt de bus Car Postal : un banc sera installé à l'arrêt de bus en face du Montagnard en 2019.

Révision du PGA des Hauts : des études faisant suite à la révision de la partie urbanisée du territoire communal sont en cours.

Les activités conviviales et traditionnelles :

Le 1er août sans les feux d'artifice, mais avec les petits pains et les cervelas.

Le 25 août, la broche, un beau succès.

Mais c'est à Mme Micheline Hoesli-Stettler que l'on doit le plus de nouveautés. Le comité la remercie et remerciera toujours les personnes qui participent à la vie de la société.

La parole est donnée à Mme Micheline Hoesli-Stettler :

Depuis plus d'une année nous avons déposé une boîte à livres ici dans le bâtiment de la Scie à l'étage supérieur. Son fonctionnement est très simple :

- *déposez le ou les livres dont vous voulez vous séparer, en reprendre un ou plusieurs livres si vous le désirez. Les annotations dans les livres sont les bienvenues, commentaires, appréciations, etc. après l'avoir parcouru, soit vous le gardez ou le donnez plus loin ou le rapportez dans notre boîte à livres ou dans une autre boîte à livres : (Il y a une cabine téléphonique vers la gare du MOB à Blonay ou sous les Arcades à St-Légier en face de la boulangerie).*

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont alimenté la boîte du Vallon et suis très étonnée de la trouver toujours parfaitement rangée !

Actuellement il manque des livres pour enfants. Merci au voyageur globetrotteur qui approvisionne si généreusement les rayons de livres et de guides de géographie englobant le monde entier !

Mille mercis aux personnes qui donnent des livres en allemand, anglais, italien, et polonais ! et bravo à la jeune personne qui approvisionne les rayons de ses livres du gymnase, ce qui nous permet de rafraichir nos connaissances linguistiques, philosophiques et littéraires.

M. Gérald Yersin prend la parole :

La SIV 50 ans déjà !

C'est le 3 janvier 1969 que la société s'est constituée au restaurant du Montagnard.

M. William Siebenthal prend la parole en se présentant et informe l'assemblée qu'il a été désigné par les organisateurs de cette séance à diriger les débats de ce jour.

Au point 2 : Motifs de la Société de développement :

La fondation de cette constitution est dictée par le désir des habitants du Vallon de Villard depuis la dissolution de la Société des Amis du Vallon, ce désir a été concrétisé par la décision municipale, sans consultation et représentation à ladite séance, des habitants du Vallon, de l'ouverture de la route de Saumont-Sonloup à la circulation automobile, d'où indignation des usagers sportifs skieurs et lugeurs. Lors de cette séance, celle-ci a été reconnue « très bonne pour la luge, mais pas utilisée » ce qui n'est pas le cas. Qu'en pense le MOB ? Le billet de lugeurs existe toujours, mais n'est plus utilisable, puisque la route est ouverte aux autos, les promoteurs de cette assemblée sont étrangers à la lettre ouverte parue dans le journal de Montreux signée A.G.

La création est basée sur une grande indépendance du ski-club, des établissements et entreprises de la région, le désir de collaborer au développement de l'urbanisme économique et touristique avec les organismes de la région ainsi que les autorités.

Après ce préambule, proposition de l'ordre du jour :

- a) Nomination d'une commission de fondation 9 à 11 membres qui ne seraient pas le comité futur, mais simplement chargés d'établir des bases d'organisation.

b) Plan de travail.

1) Elaboration des statuts

2) Etude de délimitation d'un secteur

3) Programme de l'année à venir

4) Préparation pour toutes les convocations

5) Proposition de fonction d'un comité de direction et commission, catégories des membres

6) Budget et cotisations

7) Divers

Voilà après cette lecture de la première partie de ce document d'archive je m'arrête et vous invite le 7 septembre pour la suite de cette histoire... histoire constitutive et créative de la Société des Intérêts du Vallon de Villard.

4) Election au sein du comité (Admissions - Démissions)

M. Fabien Vuadens prend la parole.

M. Yoann Guignard ayant quitté la région et a renoncé à faire partie du comité. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait pour le Vallon de Villard et Orgevaux.

Composition du nouveau comité :

Gérald Yersin	président
Deborah Mamin	trésorière
Irène Mauroux	secrétaire
Pascal Frei	membre
Fabien Vuadens	membre
Robin Marggi	membre
Micheline Hösli-Stettler	membre
Vanessa Chabloz	membre
Liza Robert	membre

5) Rapport de l'intendante de la salle Jean Marggi

Mme Irène Mauroux prend la parole :

Mesdames, Messieurs,

En 2018 la salle a été louée plus de cinquante fois et tout s'est très bien passé. Les locataires sont le plus souvent respectueux des lieux et apprécient la salle et également les extérieurs.

Une serrure a été placée sur la porte du bûcher par la commune afin de protéger ce qu'y s'y trouve.

Je vous rappelle que tous les lundis il y a un cours de pilates et tous les mardis soir il y a des enfants qui viennent pour jouer aux échecs. Les adultes sont également les bienvenus.

Le hall d'entrée et les WC sont régulièrement nettoyés par les employés de la commune. Je remercie également M. Coi de la commune pour sa réactivité à mes demandes.

J'ai toujours autant de plaisir à m'occuper de l'intendance de cette salle et vous remercie pour votre attention.

6) Rapport de la trésorière

Mme Déborah Mamin prend la parole pour nous présenter les comptes 2018.

ACTIFS

Caisse	120.00
CCP S.I.V	21 061.75
CCP "Salle Jean Marggi/La Scie	35 795.90
Banque Cantonale Vaudoise	20 525.85
Matériel de "La Scie"	16 490.40
Impôt anticipé à récupérer	0.00
Terrain "La Scie" (Val. Fiscale)	65 100.00
Actifs transitoires	0.00

PASSIFS

Prêt Commune de Montreux	65 000.00
Dépôts de garantie Salle La Scie	464.00
Passifs transitoires	4 227.65
Capital au 31.12.2017	86 802.30
Bénéfice au 31.12.2018	2 599.95
CAPITAL au 31.12.2018	89 402.25
T O T A U X :	159 093.90 159 093.90

7) Rapport des vérificateurs des comptes

1^{er} vérificateur M. Daniel Schori

2^{ème} vérificateur M. Samy Henchoz

Suppléant M. Sylvano Pozzi

M. Samy Henchoz donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il est approuvé par les membres à l'unanimité.

8) Adoption des comptes

Les membres présents approuvent et acceptent les comptes de l'exercice 2018 à l'unanimité et en donnent décharge au comité et aux vérificateurs.

9) Présentation du budget 2019, fixation des cotisations et nomination des vérificateurs des comptes pour 2019

Mme Déborah Mamin prend la parole pour nous commenter le budget.

La proposition est faite d'acheter deux tentes de fête pour un montant de CHF 8'000.-.

La discussion est ouverte. Le montant des cotisations reste inchangé.

Les membres présents approuvent et acceptent le budget à l'unanimité.

M. Daniel Schori, 1^{er} vérificateur, est libéré de son mandat.

M. Samy Henchoz, 2^{ème} vérificateur, est promu 1^{er} vérificateur.

M. Silvano Pozzi, suppléant, est promu 2^{ème} vérificateur.

M. Denis Hoesli accepte de fonctionner comme nouveau suppléant.

10) Communications du comité

La parole est donnée à Mme Micheline Hoesli-Stettler :

Comme la plupart des personnes présentes, vous savez qu'un club de ski existait au Vallon de Villard, nommé le SKI-CLUB du Vallon-de-Villard.

Cela fait plus de 10 ans qu'il ne fonctionne plus malheureusement. Nous désirons raviver ce club et faisons un appel afin de recruter un ou des responsables qui pourrait (pourraient) s'impliquer dans cette renaissance sportive. Réfléchissez ; et si quelqu'un est intéressé, merci de bien vouloir se manifester ce soir ou une autre fois. Il serait profitable à tous les citoyens du Vallon et particulièrement aux nouvelles jeunes familles, qui se sont installées dans notre bel endroit, à s'impliquer et à créer des activités tissant ainsi des liens entre les gens.

Le Comité est votre relais, et votre intermédiaire donc, n'hésitez pas à venir nous parler de vos projets et à échanger vos idées et desiderata avec nous et nous nous investirons ensemble. L'appel est lancé !

M. Samy Henchoz rappelle qu'il n'y a pas eu de séance de clôture du ski-club. Il est « dormant ».

La parole est donnée à Mmes Vanessa Chabloz et Liza Robert :

Elles nous présentent leurs différents projets pour favoriser l'échange de compétences et le partage entre générations. Il serait également possible de « partager » des outils/machines pour un usage particulier. Faire en sorte que les gens se rencontrent dans la convivialité régulièrement ou occasionnellement. Une boîte à idées est mise à disposition pour nous transmettre les propositions de chacun qui seront « étudiées » par le comité.

11) Divers et propositions individuelles

Mme Anne Chessex félicite le nouveau comité pour toutes ces belles idées.

M. Gérald Yersin, président, est ravi de l'enthousiasme de chacune et chacun.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

Villard-sur-Chamby, le 3 mai 2019

Irène Mauroux

Secrétaire